

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

Communes de SALLERTAINE – FROIDFOND – SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de SALLERTAINE, révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de FROIDFOND, et révision du zonage d'assainissement collectif de la Commune de SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON.

Enquête publique ouverte du Vendredi 6 Septembre 2024 à 9h00 au Mercredi 9 Octobre 2024 à 17h30 soit une durée de 34 jours consécutifs suivant les arrêtés des Maires :

SALLERTAINE : arrêté n° 85280-2024-161 du 15 Juillet 2024,

FROIDFOND : arrêté n°21022024-01 du 15 Juillet 2024,

SAINT CHRISTOPHE : arrêté n°204DIV_2024_20 du 15 Juillet 2024

Le dossier d'enquête publique sera déposé à la mairie de :

SALLERTAINE – 38 rue de Verdun – 85 300 SALLERTAINE

FROIDFOND – 55 rue de l'Océan – 85 300 FROIDFOND

SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON – 6 Place de la Mairie – 85 670 SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON,

Pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique soit sous format papier soit sur un poste informatique aux jours et heures habituels de réception du public :

SALLERTAINE :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30	9h00 à 12h30
14h00 à 17h30	14h00 à 17h30	14h00 à 17h30	14h00 à 17h30	14h00 à 17h30	

FROIDFOND :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h30 à 12h00	08h30 à 12h00	08h30 à 12h00	08h30 à 12h00	08h30 à 12h00	Fermé
13h30 à 17h00	13h30 à 17h00	13h30 à 17h00	13h30 à 17h00	13h30 à 17h00	

SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 – 12h30 13h30-17h30	9h00 à 12h30	9h00 – 12h30 13h30-17h30	9h00 à 12h30	9h00 – 12h30 13h30-17h30	1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

M. Gérard ALLAIN, ingénieur en chef de la fonction publique territoriale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mr le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions soit sur le registre d'enquête, soit par écrit à la mairie de Sallertaine 38, rue de Verdun 85300 Sallertaine, ou par courrier électronique à l'adresse accueil@sallertaine.fr en précisant « enquête publique zonage d'assainissement ».

La mise à disposition au public des pièces du dossier et du registre d'enquête se terminera le Mercredi 9 octobre 2024 à 17h30. Tous courriers ou mails reçus au-delà du terme de la clôture de l'enquête publique ne seront pas pris en compte.

Le commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de :

-SALLERTAINE :

*Vendredi 6 Septembre 2024 de 9h00 à 12h00

*Mercredi 9 Octobre 2024 de 14h30 à 17h30

-FROIDFOND :

*Mercredi 25 Septembre 2024 de 14h00 à 17h00

-SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON :

*Mercredi 25 Septembre 2024 de 09h00 à 12h00

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant 1 an.

Au terme de l'enquête publique les projets de la Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de SALLERTAINE, révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de FROIDFOND, et révision du zonage d'assainissement collectif de la Commune de SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON pourront être approuvés par les conseils municipaux, après modifications éventuelles tenant compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public, du rapport du commissaire enquêteur ainsi que de ses conclusions motivées et son avis.

Les Maires